



# PLAN LOCAL D'URBANISME

10U22

Rendu exécutoire le

## Modification n°1

### DOSSIER

Date d'origine :

Janvier 2023

PLU approuvé le 18 Mars 2014 - Etude réalisée par Arval Urbanisme (60800)

Modification n°1 - APPROBATION - Dossier annexé  
à la délibération municipale du

#### *Urbanistes :*

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL  
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD  
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS  
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01  
Courriel : Nicolas.Thimonier @arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

**MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
- DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE -**

Les pièces suivantes sont remaniées dans le cadre de la modification n°1 du PLU de Villeneuve-sur-Verberie :

- 3 – Orientations d'Aménagement et de Programmation
- 4a – Règlement (extrait)
- 4c – Plan de zonage au 1/2000ème

Les autres pièces du dossier PLU approuvé le 18 mars 2014 n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.